ALLOCUTION DU PRESIDENT DU PARLEMENT INTERNATIONAL POUR LA TOLERANCE ET LA PAIX DE L'HONORABLE Dr EPAINETE DJANGRANG SENDE A LA 153eme ASSEMBLEE DE L'UNION INTER PARLEMENTAIRE DU 05 AU 10 OCTOBRE 2026 – ARUSHA, REPUBLIQUE –UNIE DE TANZANIE

Thème : « Renforcer la bonne gouvernance et l'autonomisation des communautés par l'inclusion, la confiance et l'égalité des chances pour tous »

Monsieur le Président de l'Union Interparlementaire,

Madame la Présidente de l'Assemblée nationale de Tanzanie,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Distingués invités,

C'est un honneur et un privilège de prendre la parole devant cette auguste assemblée, au nom du Parlement International pour la Tolérance et la Paix, en cette terre d'Arusha, symbole vivant du dialogue et de la médiation pour la paix.

Le 13 septembre 1999, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 53/243 sur la Déclaration et le Programme d'action pour une culture de la paix. La résolution a souligné l'importance de promouvoir la compréhension, la tolérance et la solidarité entre toutes les civilisations, tous les peuples et toutes les cultures, a affirmé la responsabilité première des gouvernements dans la promotion d'une culture de paix et a reconnu le rôle vital des Nations Unies pour faire progresser et établir fermement cette culture dans le monde.

Le thème qui nous rassemble aujourd'hui – renforcer la bonne gouvernance et l'autonomisation des communautés par l'inclusion, la confiance et l'égalité des chances pour tous – n'est pas une simple formule. Il est le miroir de nos responsabilités communes et l'écho des

aspirations de millions de citoyens à travers le monde qui attendent de leurs institutions qu'elles soient justes, ouvertes et à leur écoute.

En tant que Président du Parlement International pour la Tolérance et la Paix, une organisation née de la conviction que le dialogue interparlementaire et interconfessionnel est un levier puissant pour la coexistence pacifique, je souhaite partager avec vous trois réflexions sur la manière dont nos assemblées peuvent transformer ces principes en réalités tangibles.

Premièrement, l'inclusion n'est pas une concession, c'est une condition de la légitimité.

Aucune gouvernance ne peut être véritablement bonne si elle laisse de côté des segments entiers de la population. Les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap, les minorités ethniques ou religieuses ne sont pas des bénéficiaires passifs de nos politiques : ils en sont les acteurs.

L'expérience du Parlement International pour la Tolérance et la Paix, qui rassemble des législateurs de plus de cent(100) nations autour des valeurs de tolérance et de dialogue, démontre que la diversité n'est pas un obstacle mais une richesse. Nos institutions doivent refléter cette diversité, non seulement dans leur composition, mais aussi dans leurs méthodes de travail et dans les politiques qu'elles adoptent.

Deuxièmement, la confiance se construit par la transparence et la redevabilité.
Les peuples ne font plus confiance sur la base de promesses. Ils exigent des preuves, des résultats, des comptes. La bonne gouvernance commence lorsque chaque parlementaire se souvient qu'il est redevable non pas à un parti, ni à un clan, mais à l'ensemble de la population qu'il représente. Le Parlement International pour la Tolérance et la Paix plaide pour une diplomatie parlementaire qui ne se limite pas aux grandes déclarations, mais qui se traduit par des mécanismes concrets de contrôle, d'évaluation et de retour d'information vers les communautés.

La confiance, une fois instaurée, devient le socle sur lequel reposent la stabilité et le développement durable.

Troisièmement, l'égalité des chances n'est pas un idéal abstrait, c'est une obligation morale et politique.
Là où les chances de réussite dépendent du lieu de naissance, du genre, de la religion ou de l'origine ethnique, il n'y a pas de paix durable possible. L'autonomisation des communautés passe par des politiques qui garantissent à chaque enfant, dans chaque village, dans chaque quartier, l'accès à une éducation de qualité, à des soins de santé, à un emploi décent et à une participation citoyenne pleine et entière. En tant que parlementaires, nous avons le pouvoir de voter des lois qui corrigent les inégalités historiques et structurelles. Nous avons le devoir de le faire sans attendre.

Mesdames et Messieurs,

Le Parlement International pour la Tolérance et la Paix est né de la conviction que la paix véritable ne se décrète pas depuis les sommets : elle se construit à la base, communauté par communauté, cœur par cœur. Je salue l'engagement des parlementaires ici présents, qui œuvrent chaque jour pour transformer ces principes en actes. Je salue particulièrement la Présidente de l'Union Interparlementaire, la Dr Tulia Ackson, dont le leadership incarne cette vision d'une Afrique et d'un monde où l'inclusion et la dignité humaine sont non négociables.

Alors que nous nous réunissons ici à Arusha, rappelons-nous que cette ville a accueilli des moments décisifs pour la justice internationale et la réconciliation en Afrique. Puissions-nous être dignes de cet héritage. Puissions-nous, dans nos travaux, faire honneur à la confiance que nos peuples ont placée en nous.
La seule arme véritable que nous avons, c'est le dialogue. Le seul chemin viable, c'est la tolérance. Le seul horizon possible, c'est la paix universelle, fondée sur la justice, l'inclusion et l'égalité pour tous.

Je vous remercie de votre attention et je souhaite à nos travaux un plein succès.

www.gctpnews.org
73, Block B, Il-Pjazzetta, Tower Road, Sliema, Malta
secretary-general@gctpnews.org